

Pont Ango
Quai du Carénage
CS 3049
76202 DIEPPE
Tel : 02 32 14 40 60

ARRÊTÉ – 2026/06

OBJET : Jeu-concours « Fête des Fleurs »

Le Directeur de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime,

VU les statuts de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime,

VU l'article R 133-13 du Code du Tourisme relatif aux mission d'un directeur dans les offices de tourisme constitués sous forme d'un établissement public industriel et commercial,

CONSIDERANT le rôle d'animateur et de promoteur du territoire de l'Office de Tourisme,

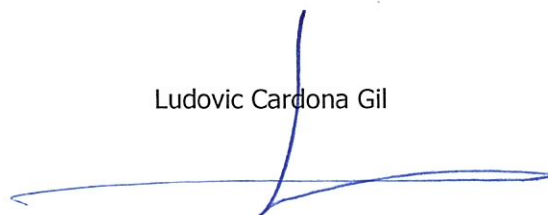
ARRÊTE

- Article 1 :** Un jeu-concours permettant de gagner 1 pass tourisme adulte 3 jours le 8 mai 2026 ;
- Article 2 :** Un règlement fixant les conditions de participation est établi et annexé au présent arrêté ;
- Article 3 :** Le présent arrêté, inscrit au registre des arrêtés de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime est adressé à :
- Madame la Sous-préfète de l'Arrondissement de Dieppe ;

Fait à Dieppe, le 28/04/2026 .

Le Directeur

Ludovic Cardona Gil



Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Déposé en Sous-Préfecture le

076-877955716-20260428-ARRETE2026-06-AR

Affiché le

Accusé certifié exécutoire

Notifié le

Réception par le préfet : 30/04/2026

Publication : 30/04/2026

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.